

Le

Conservatoire

du Grand Narbonne

Musique
Théâtre

Sommaire

Édito	3
Pour la petite histoire...	4
Ce qui nous rend unique au Conservatoire	5
L'apprentissage au Conservatoire	6
Les disciplines théoriques et instrumentales enseignées au Conservatoire	7
Les pratiques collectives	8
Les classes à horaires aménagés	10
Le théâtre au Conservatoire	13
Les plus du Conservatoire	16
La Muse : l'antenne du Conservatoire à Ginestas	17
Infos pratiques	18



Édito

Le Conservatoire à rayonnement départemental du Grand Narbonne propose encore cette année, une offre de qualité et encore plus diversifiée permettant à chacun – enfant, adolescent, adulte – de s'épanouir pleinement dans une pratique artistique.

Pour les plus jeunes, une pré-maitrise permettra aux enfants de 8 ans, après la première année, de s'orienter plutôt vers une pratique vocale collective complémentaire s'ils le souhaitent à l'apprentissage instrumental.

Les adolescents entre 10 et 14 ans pourront bénéficier d'une offre sur le temps scolaire avec la création d'une classe à horaires aménagés théâtre, au collège de la Nadière de Port-la-Nouvelle.

Nous pourrions aussi citer le renforcement du dispositif Gruppetto avec une pédagogie renforcée, mais c'est surtout sur le cycle 2 modulaire que l'offre s'étoffe puisque les élèves pourront désormais choisir leur formation, aller à leur rythme et capitaliser des modules individualisés leur garantissant un épanouissement et une cohérence entre tous les apprentissages proposés.

En complément de cette importante offre d'enseignement, le Conservatoire s'intègre plus largement avec les autres équipements communautaires, témoins d'une véritable vitrine culturelle de notre territoire. En effet, dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, il intervient à travers des concerts scolaires, des interventions dans les écoles, les CHAM, des actions à l'hôpital, en IME...

Inscrivez-vous et partez à la découverte de l'univers musical et théâtral du Conservatoire du Grand Narbonne !

Information Covid-19.

La rentrée 2020 a lieu dans un contexte sanitaire particulier.

Ainsi, seuls les élèves sont admis au sein de l'établissement. Ils doivent respecter les gestes barrière et le port du masque est obligatoire dans tous les espaces communs du Conservatoire/de l'EAP (cour, escaliers, couloirs, ...) ainsi que durant les cours si les circonstances l'exigent.

Par ailleurs, en conformité avec les directives énoncées dans la circulaire du 26 juin 2020 diffusée par le Ministère de la Culture, et dans le plan de reprise d'activités du Grand Narbonne la direction du Conservatoire/de l'EAP, se réserve le droit de modifier l'organisation des enseignements ou d'annuler certains cours si les conditions sanitaires le nécessitent. Dans ce cas, les élèves et/ou leurs parents en seront informés par courriel.



Pour la petite histoire...

La musique, sur notre territoire, est avant tout une histoire de cœur et s'inscrit dans une grande tradition. C'est en 1775 qu'est née à Narbonne l'Académie de Musique, suivie de l'émergence d'une profusion d'orchestres symphoniques, d'harmonie, de chorales tout au long du XIX^e siècle...

Et c'est sur ce terreau fertile qu'a pris corps l'école de musique en 1937. Gérée par la municipalité de Narbonne, l'école de musique se transforme en Conservatoire de Musique en 1990. C'est à la création de la Communauté d'agglomération en 2003, que l'école de musique est devenue établissement communautaire. Les enseignements dispensés profitent dorénavant à tous les habitants des communes membres.

Depuis, le Conservatoire de Musique et d'Art dramatique n'a eu de cesse de rayonner, attirant chaque année de plus en plus d'élèves intéressés par la pluralité des disciplines qui y sont enseignées. Il contribue à enrichir la vie culturelle du territoire. Et les cours qu'il dispense avec exigence et professionnalisme, l'offre artistique qui est proposée à toutes et tous, permettent à chacun d'accéder à des pièces musicales et théâtrales de qualité.

Depuis 2011, l'ancienne école de musique intercommunale La Muse à Ginestas, est devenue une antenne du Conservatoire et constitue un lieu d'enseignement artistique de proximité.

En juillet 2014, l'équipement communautaire est classé Conservatoire à Rayonnement Départemental. Ce label, gage de qualité, fait du Conservatoire une structure-phare du Département de l'Aude et constitue un important palier dans son développement et celui de la filière artistique et culturelle du territoire audois.

Ce classement fait du Conservatoire du Grand Narbonne le premier équipement classé à rayonnement départemental de l'Aude, garantissant aux enseignants de travailler dans un établissement de qualité, et aux élèves, un enseignement performant et la possibilité de poursuivre leurs études sur le territoire.



Ce qui nous rend unique au Conservatoire

“ De l’orchestre symphonique aux groupes de musiques actuelles, de l’éveil musical à la classe de chant lyrique, en passant par l’enseignement du basson, du cor et de bien d’autres disciplines, le Conservatoire se caractérise par son éclectisme innovant, ce qui en fait un lieu d’expression artistique unique sur le territoire...” ”



... et un lieu accessible pour tous

Depuis la rentrée 2019, Conservatoire et Ecole d’Arts Plastiques du Grand Narbonne se sont rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite mais, le saviez-vous, nos équipements ont déjà depuis plusieurs années adapté leurs enseignement à des élèves en situation de handicap ou présentant des troubles de l’apprentissage. Que ce soit par l’accueil dans nos cours de groupes d’élèves handicapés

en inclusion avec des élèves ordinaires ou de la mise en place d’une pédagogie différenciée individuelle en lien étroit avec les parents et/ou les institutions compétentes, nous accueillons chaque année des jeunes et des adultes en situation de handicap en facilitant au mieux leurs pratiques artistiques.

L'apprentissage au Conservatoire

Jouer avec son temps

Pour les enfants de 5-6 ans (grande section de maternelle et cours préparatoire) au Conservatoire et à La Muse à Ginestas : éveil et découverte instrumentales.

Éveil musical

Pour les enfants de 5 ans (élèves scolarisés en grande section de maternelle).

Séance hebdomadaire de 45 minutes.

Objectif du cours

Éveiller l'intérêt de la musique chez l'enfant, enrichir son vécu en chantant et en écoutant de la musique, en formant sa capacité esthétique et son goût musical. Apprendre à l'enfant à aimer chanter et l'habituer à chanter juste, développer son audition, le sens rythmique, les mouvements corporels coordonnés et harmonieux, la mémoire et l'imagination.

Initiation et découverte instrumentales

Pour les enfants de 6 ans (élèves scolarisés en cours préparatoire) : un cours de 45 minutes (initiation musicale et chant choral) et un atelier de 30 minutes par 3 élèves permettant de découvrir 8 instruments pendant l'année.

Objectif du cours

La classe d'*Initiation & Découverte* permet aux enfants un passage progressif de l'éveil musical vers la formation musicale et l'apprentissage instrumental. Au cours de cette année, l'enfant approfondit les connaissances acquises en 1^{er} année. Il enrichit, développe son répertoire et établit les fondements de la lecture et de l'écriture.



Les disciplines théoriques et instrumentales enseignées au Conservatoire

• Formation et culture musicale

Formation musicale organisée par niveau et par âge : enfants, adolescents et adultes / MAO (Musique Assistée par Ordinateur) / écriture / initiation à la composition / musique à l'image / analyse / histoire de la musique

• Voix

Le chant choral est au centre de la formation musicale en 1^{re} et 2^e années du premier cycle.

Chant lyrique et chant JMA (à partir de 15 ans)

• Cordes*

Violon / alto / violoncelle / contrebasse

• Bois*

Flûte traversière / hautbois / basson / clarinette / saxophone

• Cuivres*

Trompette / cor / trombone / tuba

• Polyphoniques*

Piano / classe d'accompagnement / accordéon / guitare / percussions / orgue

• Jazz et musiques actuelles

Piano JMA / guitare électrique / guitare basse / batterie

• Théâtre

* Pour certains de ces instruments, le dispositif Gruppetto est proposé (voir page 15).

• 1^{re} et 2^e années de formation

Formation musicale basée sur le chant et le travail rythmique, 1h30 hebdomadaire.

La pratique instrumentale peut commencer dès la première année, en cours individuel de 30 minutes, en fonction des places disponibles.

• À partir de la 3^e année de formation

Trois cours hebdomadaires : formation musicale (1h30 à 2h), pratiques collectives (cf p. 6 et 7), pratique instrumentale individuelle.

Il existe un cursus spécifique pour les adultes en cycle 1. En cycle 2, les adultes rejoignent les adolescents.



Les pratiques collectives

Les pratiques collectives, une valeur partagée par toute l'équipe pédagogique du Conservatoire, sont au cœur de l'enseignement. Assurées chaque semaine sous forme d'orchestres, de chœurs, d'ensembles de musiques actuelles ou de jazz, d'ateliers ou autres groupes, elles sont à la base de l'apprentissage musical dispensé à chaque élève quels que soient son âge et son niveau. Source d'émulation, de rencontre, d'échange et de stimulation, ces ensembles sont amenés à se produire régulièrement sur les communes du Grand Narbonne. Nos pratiques collectives s'inscrivent toujours dans le cadre d'un projet pédagogique et artistique.

• Orchestres

Orchestre d'harmonie initiation : vendredi après-midi

Orchestre d'harmonie 1 : mercredi après-midi

Orchestre d'harmonie 2 : mercredi après-midi

Harmonia : sous forme de sessions

Orchestre à cordes initiation : lundi soir

Orchestre à cordes 1 : mercredi après-midi

Orchestre symphonique - EnsO : samedi matin

• Ensembles

Classe de musique de chambre

Ensembles par disciplines : guitare, percussions, flûte, cuivres, accordéon, clarinette, saxophone

Ateliers d'improvisation

Atelier tournant des pianistes de 1^{er} et 2nd cycles

Atelier de percussions brésiliennes (batucada)

• Les chœurs

Enchor, aequalis, deb, viva voce, swing, dame de chœurs

Côté swing de 13 à 18 ans

Enchor (ensemble vocal adulte) : mardi soir

Aequalis (ensemble vocal féminin) : jeudi soir

Viva Voce (ensemble vocal adulte) : mardi soir

Les Dames de chœur (ensemble vocal féminin) : jeudi soir

Chœur adultes débutants : lundi soir



Ateliers de technique vocale pour les comédiens

Ateliers de technique vocale pour les groupes de musiques actuelles

Ateliers d'art lyrique (petits ensembles, répertoire lyrique)



• Filière voix

À la rentrée prochaine, 2020/2021, une nouvelle organisation de la filière voix sera mise en place et plus particulièrement la maîtrise.

Pré-maîtrise : 7/8 ans

Durée : 1 à 2 ans

Fréquence : 1h30 par semaine

1^{er} cycle - maîtrise : 9/13 ans (débutant accepté)

Durée : 4 ans

Fréquence : 2h hebdomadaire avec technique vocale et 5 samedis dans l'année (cours de formation musicale obligatoire)

2nd cycle - saltarello : 14/17 ans

Durée : 3 ans

Fréquence : 1h30 hebdomadaire + 30min de technique vocale (cours de formation musicale correspondant au niveau)

Au bout des trois années de second cycle de la filière voix, les chanteurs peuvent poursuivre leur apprentissage vocal en entrant dans la classe de chant lyrique et suivre le cursus de chant.

• Jazz et Musiques Actuelles (JMA)

Après un premier cycle de formation musicale classique, les élèves qui le souhaitent et qui en ont le niveau peuvent intégrer **des groupes pour la pratique des musiques actuelles ou de jazz.**

Les groupes sont constitués par les enseignants en fonction des niveaux des élèves et des styles abordés.

• Atelier "Découverte chant JMA"

Atelier "Découverte chant JMA" à partir de 14 ans.

Cet atelier est tourné vers l'initiation vocale du chanteur. Il y découvre la physiologie, la respiration du chanteur, la technique vocale au profit d'une interprétation incarnée où émerge sa personnalité dans la découverte d'un répertoire aux esthétiques JMA.

Ce cours est destiné aux instrumentistes qui désirent compléter leur formation et / ou aux chanteurs débutants, ados et adultes. Motivation et engagement dans la formation obligatoires. Entrée sur dossier de l'élève et rencontre pédagogique.

Les classes à horaires aménagés

1. Les CHAM à dominante vocale et instrumentale

Les enseignements dispensés au sein des CHAM correspondent à ceux dispensés dans le cursus diplômant au Conservatoire. L'organisation est spécifique chaque année en fonction des projets artistiques et des effectifs. Un des objectifs essentiels d'une classe "CHAM" est de permettre à des enfants de tous milieux et conditions sociales, d'avoir accès à une formation musicale renforcée dans le cadre de leur temps scolaire, participant à la formation générale, conventionnée entre trois partenaires (l'école Anatole France ou le collège Victor Hugo, le Conservatoire du Grand Narbonne et l'inspection académique).



Les établissements scolaires partenaires des CHAM à Narbonne :

→ École élémentaire Anatole France

12, place Bara - 11 100 Narbonne

Tél : 04 68 42 29 11

→ Collège Victor Hugo

Boulevard Marcel Sembat - BP 827

11 108 Narbonne cedex

Tél : 04 68 90 24 00

• CHAM à dominante vocale

Ce dispositif débute en classe de CE1. Tous les élèves de CP de l'école Anatole France bénéficient également d'une formation musicale d'initiation dans le cadre de leur scolarité. Ils effectuent en fin de CP le choix d'intégrer cette classe à horaires aménagés. Les enfants peuvent aussi intégrer la CHAM à dominante vocale dès la 6^e au collège Victor Hugo.

Conditions d'admission

Les élèves doivent démontrer une motivation certaine pour la pratique de la musique, et notamment du chant. Une commission spécifique étudie chaque candidature selon les critères préalablement définis, et donne un avis favorable ou défavorable pour l'affectation définitive des élèves en classes à horaires aménagés sous réserve de l'accord de dérogation. Dans le cas où l'établissement scolaire n'est pas votre établissement de secteur, vous devrez obligatoirement effectuer une demande de dérogation (voir modalités).

• CHAM à dominante instrumentale

Les classes à horaires aménagés musique (CHAM) à dominante instrumentale s'adressent à des enfants motivés par la pratique artistique. Elles permettent, pendant le temps scolaire, d'articuler études générales et formation artistique, dans le cadre d'un projet éducatif commun entre un établissement scolaire (collège) et une école spécialisée d'enseignement artistique (conservatoire) dans un esprit d'échange et de complémentarité. Ces conditions leur garantissent les meilleures chances d'épanouissement et de réussite scolaire et l'accès à un enseignement musical de qualité sans engager nécessairement les enfants dans une spécialisation artistique précoce.

Conditions d'admission

L'élève doit prouver sa motivation musicale auprès des enseignants qui l'entourent et doit attester, pour une entrée en 6^e, d'un niveau en instrument et de deux années de pratique. La formation dispensée dans les classes musicales fait l'objet d'une évaluation régulière au sein du collège et au niveau académique. Les élèves bénéficient d'un aménagement d'horaires leur permettant de suivre l'enseignement dans les deux établissements pendant les heures scolaires (le mardi et le jeudi après-midi).



Quels sont les bienfaits des CHAM sur l'enfant qui intègre ces cours ?

- Amélioration des compétences scolaires et artistiques, autonomie de l'enfant.
- Un enseignement spécifique au Conservatoire.
- Développement de l'écoute dans une dimension sociale (relation à l'autre, concentration, attention...).
- Et participation à des projets artistiques motivants et de qualité.

2. LES CHAT en théâtre

La classe CHAT offre à des élèves motivés par la pratique théâtrale, la possibilité de recevoir, en complémentarité de leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine du théâtre dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

Cette formation, allant de la 6^e à la 3^e, vise à développer des capacités artistiques affirmées conformément au schéma d'orientation pédagogique du ministère de la Culture. L'aménagement des horaires permet aux enfants de suivre en temps scolaire les cours dispensés par le Conservatoire.

Temps de cours : 2h de pratique théâtrale, 1h de théorie.

La pratique artistique spécialisée permet à l'élève-adolescent de développer ses capacités d'écoute, de mémorisation, de concentration, de communication, de socialisation et de maîtrise de soi, ensemble de compétences qui favorisent une meilleure réussite scolaire.

Pour apprendre à raconter une histoire, à émouvoir un public, à interpréter un rôle, le jeu théâtral déploie un éventail de techniques d'expression. Des situations concrètes de jeu sont proposées. Ce travail de mise en jeu est conçu comme un prélude à une histoire, à ce qui se raconte dans une situation, incarnée par un ou plusieurs personnages. En cohérence avec ce principe, des situations de fiction permettent de solliciter les capacités d'invention et d'imagination des élèves.

Les élèves sont initiés aux techniques du jeu d'acteur : ils apprennent à se mettre en jeu, à se concentrer, à mémoriser, à développer des capacités vocales et corporelles, à canaliser et transmettre leur énergie. La démarche se veut avant tout collective : celle-ci est menée dans un climat de confiance réciproque et de coopération pour favoriser l'expression corporelle et sensible ainsi que l'imaginaire de chaque élève.

L'établissement scolaire partenaire à Port-la-Nouvelle pour les CHAT :

→ Collège La Nadière

427 Boulevard Francis Vals, 11210 Port-la-Nouvelle

Tél : 04 68 48 03 56



Le théâtre au Conservatoire

« École de vie, de liberté et de citoyenneté, de découverte et de connaissance, le théâtre est un exercice de l'imagination, de la sensibilité et de l'intelligence qui implique des techniques et son enseignement, une méthode ».

DÉCOUVERTE DU THÉÂTRE

Contenu : le jeu, l'improvisation, développement de l'imaginaire individuel et collectif, le corps, la parole, le personnage, première approche du texte (à partir du 2^e semestre). École du spectateur. Présentations des travaux en cours.



- **Éveil** (de 8 à 10 ans, élèves scolarisés du CE2 au CM2) : 1h30 par semaine
- **Arts en scène** (8-10 ans) : 1h30 par semaine. Eveil artistique joignant le théâtre et les arts plastiques, permettant aux enfants, élève-peintre ou élève-comédien/ ne de créer, construire ensemble à travers une approche artistique commune.
- **Initiation 1** (de 11 à 12 ans, élèves scolarisés en 6^e et 5^e) : 2h par semaine
- **Initiation 2** (de 13 à 14 ans, élèves scolarisés en 4^e et 3^e) : 2h par semaine
- **Adultes** : 1h30 par semaine

INTERVENTIONS SCOLAIRES

• **Classe de 3^{ème} - Partenaire Collège Victor Hugo** : première prise de contact avec l'art théâtral sous forme chorale, par une approche corporelle (prise de conscience du corps et de la voix) et une approche du jeu (adresse, et écoute du groupe et de soi) durant 2 heures.

• **Classes facultatives de la seconde à la terminale - Partenaire Lycée Lacroix** : Les élèves qui ont fait le choix de l'option facultative théâtre dans leur lycée bénéficie ainsi de l'intervention d'un artiste-enseignant durant 2 heures consacrées à la pratique théâtrale dont les contenus pédagogiques correspondent à nos cycles 1 et 2. Leur professeur de français intervient sur l'aspect théorique de l'art théâtral durant 1 heure.

CURSUS DE FORMATION

À partir de l'âge de 15 ans, les élèves qui le souhaitent peuvent entrer en cursus de formation. Ce parcours diplômant - basé sur le Schéma d'orientation pédagogique du ministère de la Culture - est composé de trois cycles d'une durée d'un ou deux ans chacun.

• Cycle I : cycle de détermination

(minimum 140 heures de cours)

Durée : 1 ou 2 ans

Objectifs du cycle I. Première découverte de l'art théâtral et de la confrontation aux exigences du travail en groupe sur deux axes : la technique corporelle (travail sur le corps, la voix, l'espace, la choralité, l'imaginaire individuel et collectif...) et l'approche du jeu théâtral, de l'interprétation (adresse, présence, lecture à haute voix, écoute, concentration, répertoire...). Possibilité de participer à certains stages programmés pour le cycle II. École du spectateur.

• Cycle II : enseignement des bases

(300 heures de cours approximativement)

Durée : 1 à 2 ans

Objectifs du cycle II. Ce cycle s'organise à partir de deux axes principaux : techniques corporelles et corps en jeu (mime, demi-masque, danse, voix chantée/ voix parlée...) et interprétation (le personnage, le comédien, la situation, les enjeux, l'interaction, le partenaire, les scènes, l'espace, l'adresse, l'écoute, l'improvisation, l'imaginaire individuel et collectif, la lecture à haute voix, travail sur la parole et sa mise en voix, répertoire contemporain). Ainsi que l'acquisition des bases d'une culture théâtrale (stages, conférences, master class, école du spectateur).

• Cycle III : approfondissement des bases

(de 300 à 350 heures de cours)

Durée : 1 ou 3 ans.

Objectifs du cycle III. Poursuivre l'entraînement corporel et vocal par une pratique régulière, approfondir le travail d'interprétation, approfondir la culture théâtrale, accompagner l'élève vers le travail en autonomie (projet personnel). Stages avec intervenants extérieurs. École du spectateur.

Réalisation de Levers du Rideau en partenariat avec le Théâtre+Cinéma Scène nationale Grand Narbonne Échanges dans le cadre du réseau régional avec les conservatoires de Béziers Méditerranée, Perpignan et Nîmes.



• L'orchestre à l'école (OAE)

Le Conservatoire, labellisé à rayonnement départemental, a souhaité mettre en œuvre, de concert depuis 2015 avec l'Éducation nationale, une initiation aux pratiques musicales qui s'inscrit dans l'esprit du dispositif « Orchestre à l'école ».

Le projet s'est construit en s'appuyant sur le souhait de valoriser les instruments d'harmonie et d'initier de jeunes élèves à une véritable pratique artistique.

Cinquante élèves de classes de CM1, des écoles de Bourg et Mathieu Peyronne à Narbonne et Jeanne Miquelle à Coursan, bénéficient de ce dispositif reposant sur le volontariat.

L'école de Bourg de Narbonne accueille l'orchestre des bois (flûte, clarinette, saxophone, hautbois, basson) et l'école Mathieu Peyronne, l'orchestre des cordes (alto, contrebasse, violon, violoncelle). L'école Jeanne Miquel de Coursan reçoit l'orchestre des cuivres (trompette, trombone, tuba, cor) et percussions.

• Ateliers de pratique : Gruppetto

Souhaitant reconsidérer l'apprentissage instrumental par une mise en pratique immédiate, certaines disciplines s'organisent autour d'un dispositif pédagogique **novateur et collectif**, alliant instrument, notions musicales, rythmiques et vocales.

À travers une pédagogie de groupe, les jeunes élèves débutants s'initient à l'instrument par le jeu semi-collectif, et alternent la pratique orchestrale et vocale. Deux jours par semaine, ils bénéficient d'un cours de 1h30 et sont acteurs de leur apprentissage à travers un socle partagé des fondamentaux et des compétences qui dépassent la motivation et l'émulation par le groupe.

• Le second cycle modulaire

En 2nd cycle, **les élèves peuvent choisir deux orientations différentes axées autour d'une pratique collective principale** d'environ 1h30 :

- **Le parcours libre** propose un soutien instrumental à cette pratique collective (équivalent à 30 minutes par élève) ainsi que deux à quatre modules complémentaires et semestriels de $\frac{3}{4}$ d'heure.

- **Le parcours d'étude** contient un cours d'instrument équivalent à 45 minutes au minimum par élève et quatre à huit modules complémentaires et semestriels de $\frac{3}{4}$ d'heure chaque année (de 16 à 24 sur la totalité du cycle).

L'élève peut ainsi choisir le contenu de sa formation en l'individualisant et en prenant le rythme nécessaire à son apprentissage.



Les plus du Conservatoire

• Conférences

Un cycle de conférences est organisé tous les ans, pour évoquer la place des œuvres dans notre patrimoine et mieux appréhender les univers de création des compositeurs. Ces conférences sont ouvertes à tous et enrichissent la programmation, en interaction avec la programmation artistique du Théâtre+Cinéma Scène Nationale, du Grand Narbonne et du Conservatoire.

• La programmation du Conservatoire

Le Conservatoire du Grand Narbonne joue un rôle moteur dans la vie culturelle de l'agglomération par l'enseignement qu'il dispense mais également par son offre artistique à l'échelle du territoire. Adaptant son offre aux communes membres du Grand Narbonne, le Conservatoire propose chaque trimestre concerts, auditions, master class, représentations publiques des projets d'élèves et conférences. Des événements tout public qui se multiplient tout au long de l'année et que chacun peut retrouver dans le trimestriel Grand Narbonne, *Agenda des sorties culture et loisirs*.

*1C1 à 1C4 : 1^{er} cycle, première année à quatrième année.

• Le permis artistique

Le permis artistique de l'élève est mis en place à chaque rentrée. Celui-ci a pour objectif de compléter la formation de l'élève, en tant qu'auditeur, et de lui faire découvrir différents univers artistiques, en lui proposant d'assister pendant l'année scolaire à plusieurs spectacles.

Par l'intermédiaire du professeur d'instrument et en concertation avec la famille, chaque élève assiste à différents concerts, en fonction de son niveau :

- du niveau 1C1 à 1C3* : un spectacle au choix
- à partir du niveau 1C4* : deux spectacles au choix

Le permis artistique est intégré au cursus de l'élève et renseigné par le professeur d'instrument ou de théâtre qui détermine avec lui, le ou les spectacle(s) qu'il devra suivre dans l'année.

De façon prioritaire, les concerts de la programmation artistique et pédagogique du Conservatoire rentrent dans ce dispositif, pour autant, l'élève peut assister éventuellement à d'autres propositions en fonction d'opportunités artistiques (scène nationale, musique en monuments ...).

Les élèves bénéficient ainsi d'un accès réservé à toute la saison artistique et culturelle du Conservatoire.

La Muse : l'antenne du Conservatoire à Ginestas

L'enseignement dispensé à La Muse présente le même niveau de qualité et d'exigence que celui du Conservatoire : le premier cycle d'enseignement musical peut se réaliser à Ginestas.

Les contrôles de milieu de premier cycle et les examens de fin de premier cycle sont réalisés au Conservatoire ; ainsi un premier cycle de quatre ans validé à La Muse permet d'intégrer un second cycle au Conservatoire.

L'organisation des études est la même que celle du site de Narbonne : formation musicale axée sur le chant et le rythme les deux premières années, avec la possibilité de débiter un instrument dès la première année dans la limite des places disponibles. Formation musicale, pratique collective instrumentale et cours d'instrument dès la troisième année.



• Disciplines enseignées

La flûte traversière, le basson, la clarinette, le saxophone, la trompette, le tuba, le piano, le violon, l'alto, la guitare, la batterie et le chant.

Un orchestre de second cycle accueille les élèves adultes et ceux qui souhaitent continuer la pratique collective à Ginestas, tout en suivant leur cursus de second cycle au Conservatoire à Narbonne (instrument et formation musicale).

• Conditions d'inscription

Pour les élèves inscrits au moins en CE1 : 1^{re} année du cycle de formation.

Pour les plus jeunes : un cours d'éveil (grande section de maternelle) et un cours d'initiation-découverte (CP) avec découverte instrumentale.

Pour les élèves adultes débutants : possibilité d'intégrer le dispositif et de suivre les cours avec les enfants, dans la limite des places disponibles.

Les inscriptions à l'antenne de Ginestas ont lieu aux mêmes périodes que celles de Narbonne et peuvent se faire sur l'un ou l'autre site ainsi que sur internet.

Infos pratiques

• Contacts

Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) du Grand Narbonne

1, rue de l'étoile 11100 Narbonne

Téléphone : 04 68 58 10 80

Email : conservatoire@legrandnarbonne.com

La Muse

5 Chemin des Clergues 11120 Ginestas

Téléphone : 04 68 58 10 80

Email : conservatoire@legrandnarbonne.com

• Journées portes ouvertes

Venez assister aux cours, rencontrer les professeurs, essayer des instruments, poser toutes vos questions...

Prochaines portes ouvertes (sous réserve) :

- Journée portes ouvertes musique : en septembre

- Journée portes ouvertes théâtre : du 7 au 11 septembre

• Inscriptions et réinscriptions 2020-2021 (sous réserve)

- Préinscriptions et Réinscriptions en ligne du **lundi 24 au samedi 29 août** (sous réserve). Les inscriptions définitives se feront suite à l'examen des choix d'instruments et de cours des futurs élèves.

Pré-inscription par dossier papier : fin août

Rentrée scolaire

le lundi 14 septembre 2020

Pour les CHAM Anatole France

le lundi 7 septembre 2020

Pour le théâtre, semaine découverte

le lundi 7 septembre 2020

Sous réserve

• Horaires d'ouverture au public

Accueil : tous les jours sauf le samedi : de 9h à 20h15.

Les samedis : de 9h à 12h30.

Durant les vacances scolaires, l'accueil du Conservatoire est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Fermeture du 12 juillet au 23 août 2020 et pendant les vacances de Noël.

• Tarifs et règlements

Les cotisations annuelles sont calculées en fonction du Quotient Familial du responsable légal de l'enfant. Ce document (datant de moins de trois mois) est à fournir impérativement lors de l'inscription.

La cotisation peut être réglée en trois fois au mois de novembre, décembre et janvier ou en une seule fois au mois de novembre.

• Location d'instruments

Les élèves du Conservatoire ont accès à la location d'instruments, dans la limite des instruments disponibles. La location s'effectue directement auprès de l'accueil à compter de septembre 2020.

Ce système permet aux familles de prendre le temps de la réflexion avant de s'engager dans l'achat d'un instrument. La location permet également à l'enfant de conforter son choix instrumental.

• Restez informé

Pour rester informé et prendre note de la programmation artistique et pédagogique du Conservatoire :

Inscrivez-vous à la newsletter mensuelle en vous connectant sur le site internet du Grand Narbonne : culture.legrandnarbonne.com

Suivez la page  Le Conservatoire du Grand Narbonne

Vous y trouverez tout complément d'information concernant le Règlement intérieur, le Règlement des études, les tarifs...

L'équipe du Conservatoire du Grand Narbonne

Thomas ABECASSIS / José BARRACHINA / Hervé BARTHE / Carole BARTOLOME / Gildas BECQUET / André BENCHETRIT / Véronique BILLILOUD / Jason BITTENCOURT / Catherine BONACCORSI / Laurent BONACCORSI / David BOUMENDIL / Vincent CALMETTES / Béatrice CAMUS / Anne-Sophie CASTELL / David CLEMENTE / Florent DATH / Yves DELBOURG / Cyril DEVESA / Marc DUMAZERT / Justine DURAND / Aude ENGEL / Paul-Nicolas FONS / Laurence FRAISSE / Justine GADAVE / Jean-Louis GARCIA / Francesc GIBERT / Marine GUILLEUX / Cyril GUILLOTIN / Vanessa HIDDEN / Éric HUMBERT / Philippe LAURENT / Etienne LECOMTE / Bernard LEFEVRE / Christian LORENTE / Fred MANGARD / Corinne MARTIN / Stéphanie MASSON / Régis MAURETTE / Dorine MELINAND / Pierre MILLAN / Mélanie MIQUEL / Blandine MOREAU / Séverine NEVEU / Henri ORMIERES / Séverine PARIS / Jean-Michel PELEGRIN / Philippe PERRIN / Delphine RODE / Florence ROUICHI GALLOT / Laurent SAHAI / Olivier SALTIEL / Danièle SCOTTE / Mathilde SÉRIÉ / Béata SUREAU / Virginie TOURNIER / Cécile VARLIETTE / Jean-Charles VIVEN / Vincent WAVELET

Crédits photos du document : ©Nomah et ©30bis

Grand Narbonne, agenda des sorties culture et loisirs

Concerts
Auditions
Conférences

Retrouvez toutes
les manifestations
du Conservatoire
sur l'agenda trimestriel
du Grand Narbonne


Le **Conservatoire**
du Grand Narbonne

LE CONSERVATOIRE DU GRAND NARBONNE

1, rue de l'étoile - 11100 Narbonne

Tél : 04 68 58 10 80

Email : conservatoire@legrandnarbonne.com

 Le Conservatoire du Grand Narbonne

 **Grand**
NARBONNE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION